

Rédactrice : Nousstone SRENG, secrétaire

Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 Décembre 2016

Présents :

Mme. Vilayvanh Lefèbre	:	Présidente du COGES
M. Sébastien Montier	:	Trésorier du COGES
Mme. Nousstone Sreng	:	Secrétaire du COGES
M. Detsada Soukhaseum	:	Parent élu au COGES
M. Southasen Boulom	:	Parent élu au COGE
M. Didier Bertrand	:	Parent élu au COGES
M. Sébastien Mathey	:	Proviseur
M. Dominique Goduel	:	Directeur du primaire
M. Saïd El-Moutaoukil	:	Directeur Administratif et Financier
M. Jérôme Dubois-Mercent	:	COCAC
Les parents d'élèves et enseignants		

Déroulé de la séance :

1. Discours d'ouverture par M. Dubois-Mercent, COCAC
2. Bilan de M. Mathey, proviseur du LFIV
3. Point sur le dossier de l'extension par M. Benguigui, parent d'élève
4. Bilan de M. Lefèvre, présidente du COGES
5. Présentation du budget 2017
6. Questions-réponses avec les parents

1. Discours d'ouverture de l'Assemblée Générale par M. Jérôme Dubois-Mercent, COCAC qui présente les excuses de Mme l'Ambassadrice qui n'a pas pu participer à la réunion. M. le COCAC est très heureux de voir le projet d'extension se concrétiser avec le lancement du chantier de construction en octobre dernier. Même s'il ne verra pas sa réalisation finale car il sera parti avant, il est heureux d'avoir pu contribuer à ce projet. Il s'agit du sujet le plus important de cette réunion.

Par ailleurs, M. le COCAC rappelle le soutien de Mme. L'Ambassadrice ainsi que le sien auprès de M. le proviseur dans la défense de la mise en place du centre de passation du baccalauréat à Vientiane.

2. Le proviseur remercie les participants qui ont pris la peine de se déplacer pour cette réunion qui réunit peu de parents en cette fin d'année. Nous notons que les enjeux de cette assemblée générale sont faibles en comparaison aux dernières AGO.

Un séminaire sur le thème de la gouvernance a eu lieu à Kuala Lumpur récemment et a permis à l'équipe de direction de conforter sa confiance dans les relations entre la direction de l'établissement et le COGES.

Le premier bilan de la rentrée montre que les effectifs d'élèves dans l'établissement sont en croissance. Cette croissance est conforme aux prévisions d'augmentation de 3,5 %. Parmi ces effectifs, le nombre d'élèves français est en légère diminution tandis que le nombre de laotiens et des nationalités tierces sont en augmentation. Les enseignants accueillent ainsi des profils très différents et la qualité de l'environnement d'accueil est très importante.

Le taux de réussite au baccalauréat dans l'établissement (96%) est supérieur au taux de réussite en France (91%) bien que le lycée ne propose pas de filières professionnelles et garde ainsi tous ces élèves dans des filières générales alors même que certains se seraient naturellement dirigés vers des filières moins sélectives s'ils avaient eu le choix.

Les destinations d'études des bacheliers du lycée se présentent ainsi (moyenne sur 5 ans) : 72% des bacheliers poursuivent leurs études en France, 26% se rendent dans d'autres pays (Belgique, Suisse, USA...) et 2% entrent dans le système laotien.

L'établissement se prépare actuellement à trois certifications en anglais. Ces certifications sont essentielles pour la reconnaissance du niveau de langue des élèves. Par ailleurs, le projet de mise en place d'un centre d'examen du DELF au sein de l'école est également en cours de réalisation afin de proposer un meilleur confort pour les élèves et de maîtriser les coûts de ces examens sur plusieurs années.

Le lycée a ouvert cette année une section européenne pour les classes de seconde en proposant notamment une heure de cours d'anglais supplémentaire ainsi qu'une heure de cours d'une autre matière en anglais. Les élèves qui le souhaitent pourront donc à l'avenir passer une option supplémentaire.

Chaque année, le ministère des affaires étrangères et le ministère de l'éducation et des sports laotien se réunissent autour de questions d'enseignement dans les écoles étrangères du Laos et tous soulignent l'excellence de l'enseignement en français.

Le recrutement est de plus en plus orienté vers la sélection d'enseignants titulaires de l'éducation nationale. Le taux de titulaire s'élève à près de 52% dans le secondaire soit 20 points de plus que 3 ans auparavant. Un certain taux de titulaire est indispensable pour l'homologation de l'établissement par l'AEFE et pour assurer la qualité académique.

Les absences des enseignants posent parfois des problèmes de remplacement comme cela avait été souligné lors de la précédente AGO. Cela s'explique par le faible vivier sur place, mais aussi par une politique peut-être insuffisamment volontariste de l'établissement dans ce domaine. Depuis, le mois

de septembre une nouvelle organisation interne est en place avec le service RH et la vie scolaire, si bien que 80% des heures d'absences ont été remplacées.

Le proviseur exprime son optimisme en l'avenir de l'établissement et félicite les membres du comité de gestion ainsi que les parents pour leur confiance en l'AEFE.

3. Le point sur l'extension présenté par M. Benguigui : Celui-ci exprime toute sa satisfaction par rapport au projet d'extension dans lequel il s'est énormément investi et dont il était en partie à l'initiative. M. Benguigui adresse ces remerciements à tous les participants et notamment à la direction de l'école pour son investissement, à l'ambassade pour la gestion des relations avec l'état laotien et le temps consacré avec les services de l'urbanisme et autres ; les parents volontaires qui ont donné leur temps bénévolement pour concrétiser le projet. Il est très heureux de constater qu'un suivi très sérieux du projet et actuellement du chantier a été effectué par l'ensemble des parties prenantes. Les visites régulières permettent un avancement en ordre selon la formulation du projet de construction. Si le chantier se poursuit de la sorte, les élèves pourront intégrer le lycée dès janvier 2018 selon les prévisions.

Le proviseur rappelle que les relations avec la direction du département de l'urbanisme de la ville de Vientiane sont de la plus haute importance car un accès décent à l'établissement nécessite l'aménagement d'une route bétonnée. L'école a reçu l'assurance des autorités concernées au sujet de la route d'accès. Le tronçon manquant devrait être terminé avant la prochaine saison des pluies.

4. Bilan de Mme. la présidente du COGES. Mme. Lefèvre présente les différents projets menés par le COGES depuis le début de cette année. Ainsi, un nouvel autobus a été acheté afin de remplacer le petit autobus défaillant en possession de l'école. Cette acquisition permet de transporter plus d'élèves dans des conditions de sécurité nettement améliorées. Elle permettra également d'envisager plus sereinement les éventuelles navettes avec le nouveau site scolaire.

Le terrain de basket ball du site de Thadeua doit être rénové. Les études sur les modalités de réflexions et de protection du terrain sont en cours d'analyse. Les meilleures solutions seront présentées en CA prochainement.

Par ailleurs un forum des métiers est en cours de préparation et aura lieu au mois de février. Il s'agit de faire venir des professionnels au sein de l'établissement afin de proposer aux élèves des rencontres des gens du monde du travail. L'organisation de cet événement est assurée par la direction de l'établissement et le COGES. Cette collaboration est le témoignage de l'excellente relation qu'entretiennent les deux parties. En l'occurrence, les COGES sort ici de ses fonctions afin de participer activement et de manière constructive à l'amélioration de l'orientation des élèves de l'école. La charge de travail étant assez importante pour les parents bénévoles du COGES, il conviendrait d'envisager la mise en place d'une APE présidée par un autre parent d'élève et qui serait mobilisé sur des questions non financières comme les événements.

5. Le budget 2017. Une variation de 34 950 euros est prévue entre le budget 2016 et le budget 2017. Les variations les plus importantes concernent les frais de scolarité qui seront en augmentation. Ceux-ci permettront notamment d'absorber les frais des taux d'intérêt sur emprunt bancaire pour l'extension. Le fond de roulement sera faible mais des subventions de l'AEFE sont demandées afin de relever ce fond de roulement.

6. Questions et réponses diverses :

La cantine : des parents d'élèves parlent de quantités insuffisantes de nourriture dans les assiettes des petits enfants et d'un problème de goût. L'information sera transmise au prestataire cependant, selon les sondages effectués auprès des usagers de la cantine, les quantités ne semblaient pas poser de problème. Le re-service est normalement possible pour chaque élève sur demande. La question de goût est très relative. Un problème de viande trop grasse s'est effectivement posé le jour d'une des visites de la commission cantine mais il a été aussitôt réglé. Le prestataire est toujours très réactif. La commission cantine remercie les parents d'élèves qui leur transmettent les problèmes notés par leurs enfants. Cela permet aux membres de la commission de rester vigilant et de mieux veiller à l'essentiel.

Un parent se demande quel sera le prestataire de cantine sur le site de l'extension. Un appel d'offre sera sans doute émis par l'établissement au moment opportun.

Le transport entre les deux sites lorsque l'extension sera terminée : un parent d'élève demande si des réflexions sont en cours sur cette question. L'achat de l'autobus permet d'envisager des solutions possibles pour faciliter le déplacement des familles entre les deux sites. Il serait par exemple envisageable d'organiser un service de navette entre les sites mais la réflexion doit être affinée. La création d'une commission consacrée à cette question pourrait permettre d'amorcer une réflexion constructive pour pouvoir faire des propositions pertinentes.

Les frais de scolarité : un parent pose la question des prévisions d'augmentation des frais de scolarité pour les années à venir. Comme voté l'an dernier par le COGES, les frais de scolarité augmenteront de 7% en 2017 puis de 5% en 2018. Le projet n'est pas d'augmenter ces frais à l'infini mais de permettre à l'établissement de poursuivre sereinement le projet d'extension.

La capacité d'accueil du nouvel établissement : il sera possible d'augmenter la capacité d'accueil de tous les niveaux du secondaire sans nécessairement augmenter le nombre d'enseignants. Actuellement, la capacité d'accueil de l'école est d'environ 600 élèves. La capacité d'accueil totale après l'extension sera d'environ 800 élèves. L'extension pourra accueillir environ 400 élèves. Étant donné la croissance des demandes d'inscriptions en école française dans la sous zone (Thaïlande, Cambodge et Vietnam), il est à penser que l'extension accueillera un nombre conséquent de nouveaux élèves dans un avenir proche.

La localisation du nouveau site : un parent demande s'il serait possible de communiquer davantage sur le nouveau site car certains parents souhaiteraient s'y rendre. Un système d'affichage du plan d'accès, de panneau de signalisation et des visites groupées pourraient être mis en place en début d'année 2017.

Une question sur les séries du baccalauréat proposées par l'établissement : est-ce qu'une série littéraire sera ouverte un jour ? Actuellement le lycée ne propose pas de série L car il n'y a pas assez de demande. Pour ouvrir la série en question des cohortes d'au moins une dizaine d'élèves seraient nécessaires car l'AEFE n'ayant plus les mêmes moyens qu'auparavant, elle ne pourrait pas assumer une petite série. Dans le cas d'une cohorte de 3 ou 4 élèves, le coût serait trop élevé pour l'école. L'enjeu financier est important dans cette question.

L'enseignement d'une autre langue étrangère comme l'allemand serait-il envisageable dans l'avenir ? L'attrait de l'allemand est très faible pour la plupart des élèves actuels. Les élèves de la région montrent un intérêt évident pour les langues asiatiques. Par ailleurs une diversification pour un faible nombre d'élèves aurait également des répercussions financières importantes.